

# SYNDICAT MIXTE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE FLANDRE DUNKERQUE

# Extrait du registre aux délibérations du Syndicat Mixte Séance du lundi 5 février 2024 à 14 heures Communauté Urbaine de Dunkerque

Présidence : Monsieur Jean-François MONTAGNE Nombre de délégués en exercice : 14 Date de convocation de séance : le 24/01/2024

#### <u>Présents</u>

Jean-François MONTAGNE

<u>Pour le Président</u>

André FIGOUREUX

Vice-Président

Didier BYKOFF, Michel DELFORGE, Christine GILLOOTS, Paul JANSSEN, Pierre MARLE, Alain SIMON, Valérie ROBERT

Déléqués

#### Absents et excusés

Martial BEYAERT

Président

Patrice VERGRIETE

Vice-Président

Eric ROMMEL, Bertrand RINGOT, Jean-Pierre VANDAELE

<u>Délégués</u>

Conformément aux dispositions de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Eric ROMMEL a donné pouvoir à Alain SIMON Bertrand RINGOT a donné pouvoir à Christine GILLOOTS Jean-Pierre VANDAELE a donné pouvoir à Didier BYKOFF Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Jean-François MONTAGNE

<u>Président de séance</u> : Jean-François MONTAGNE

Secrétaire de séance : Valérie ROBERT



## COMITE SYNDICAL DU SCOT DE LA REGION FLANDRE DUNKERQUE

# LUNDI 5 FEVRIER 2024 COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

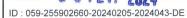
Nom et Prénom	Organisme	Signature
DELFORGE MICHEL	CCHE	
MARCE Pins	CC HF	E. M.
By roff odu		/1 -7
Flounera, Aceder	PT CEHF,	
NOMTAGNE J.F	CUD	
-SIMOV A	CIID	
GILLOOTS Choustne	CUD	Wooks
JANSSEN Paul	VP CCMF	
ROBERT Valui	CCHF	
Formon Ryie	Cud	
OLIVEZ-DUROISIN	DGS CCHF	













#### **DELIBERATION**

### Affectation de l'excédent du compte administratif 2023

Le Compte Administratif 2023 qui vient d'être soumis au comité syndical fait apparaître un excédent cumulé de 155 009,34 € qu'il convient d'affecter.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, porte affectation de l'excédent 2023 au compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté - pour assurer :

- les actions à mener dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT
- les actions à prévoir en termes de suivi et d'évaluation
- l'animation.

Fait à Dunkerque, le 5 février 2024

Pour le Président,